



Fribourg, novembre 2025

Examen des projets d'actes par les commissions parlementaires

Délais et procédure 2026

A savoir :

1. Décision du Bureau du 14.10.2015 :
Les demandes de nomination anticipée doivent **rester l'exception**.
2. Si la Direction suppose qu'une affaire nécessitera plusieurs séances, elle doit anticiper son adoption par le Conseil d'Etat.
3. Le Secrétariat du Grand Conseil (SGC) prend contact avec la Direction concernée pour fixer la date de la première séance et ce avant que la commission ne soit nommée. Il veillera à laisser quinze jours entre l'envoi de la convocation et la première séance. Ainsi, les député-e-s disposeront de quinze jours pour étudier les documents.
4. Le Bureau du Grand Conseil décide du programme des sessions ; il peut reporter à une session ultérieure l'examen d'un objet, même si la commission a terminé ses travaux.

Transmission (par activité Axioma – 2013-GC-71) :

- > Chancellerie d'Etat
- > Directions du Conseil d'Etat
- > Huissiers de la Chancellerie
- > Service de législation
- > Secteur Traduction
- > Collaborateurs SGC
- > Parlinfo (commissions)

Délais par session en pp. 2-3

Pour qu'un objet soit traité en session de février 2026 (10-13) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	09.12.2025
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	11.12.2025
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	18.12.2025
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 09.12.2025	06.01.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	08.01.2026
Commission	Fin des travaux	28.01.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	30.01.2026

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 09.12.2025.

Pour qu'un objet soit traité en session de mars 2026 (24-27) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	03.02.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	05.02.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	09.02.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	12.02.2026
Commission	Fin des travaux	11.03.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	13.03.2026

Pour qu'un objet soit traité en session de mai 2026 (19-22) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	17.03.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	19.03.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	26.03.2026
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 17.03.2026	31.03.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	02.04.2026
Commission	Fin des travaux	06.05.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	08.05.2026

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 17.03.2026.

Pour qu'un objet soit traité en session de juin 2026 (23-26) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	12.05.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	13.05.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	18.05.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	21.05.2026
Commission	Fin des travaux	10.06.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	12.06.2026

Pour qu'un objet soit traité en session de septembre 2026 (1-4) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message <u>ou</u> Demande de nomination anticipée*	16.06.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	25.06.2026
CE	Adoption du Message <u>si</u> une demande de nomination anticipée a été déposée le 16.06.2026	30.06.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	02.07.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	06.07.2026
Commission	Fin des travaux	19.08.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	21.08.2026

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 16.06.2026.

Pour qu'un objet soit traité en session d'octobre 2026 (6-9) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	25.08.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	27.08.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	31.08.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	03.09.2026
Commission	Fin des travaux	23.09.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	25.09.2026

Pour qu'un objet soit traité en session de novembre 2026 (10-13) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	29.09.2026
Direction	Transmission du Message définitif au Groupe de publication dans la BDLF	30.09.2026
Huissiers de la CHA	Transmission du document au SGC	05.10.2026
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	08.10.2026
Commission	Fin des travaux	28.10.2026
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	30.10.2026

Pas d'objet traité en session de décembre 2026 (session de reconstitution)
